

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE ROUSSILLON

Envoyé en préfecture le 16/10/2025

Reçu en préfecture le 16/10/2025

Publié le

ID : 084-218401024-20251015-2025\_D\_90-DE

Berger  
Levrault

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	13

Séance du 15 OCTOBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le quinze octobre à 18h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gisèle BONNELLY, Maire.

Date de la convocation  
08/10/2025Date d'affichage  
08/10/2025

Objet de la délibération

**Présents** : Mme BONNELLY, Mme BELLANDE, Mme BERNARD, M. BORDE, M. CHEMIN, M. CHOMETTE, M. DEBROAS, M. DEVAUX, M. JEAN, Mme MALIVEL, M. TRIBOLLET,

**Absents** : Mme BRAZARD donne pouvoir à M. CHEMIN, Mme THIERRY donne pouvoir à Mme BERNARD, Mme CRAVAGNOLO, Mme GRAS.

Classement dans la voirie  
communale  
Montée du Belvédère

Madame le Maire explique que conformément à l'article L141-3 du Code de la voirie routière donnant compétence au conseil municipal pour prononcer le classement des voies communales de même que pour l'établissement des plans d'alignement, le nivellement, l'ouverture, le redressement et l'élargissement de ces voies.

N° 90/25

Elle propose de procéder au classement de la Montée du Belvédère qui est ouverte à la circulation publique depuis plus de 30 ans.

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé de Madame le Maire,  
Et après en avoir délibéré,

- **PRONONCE** par 13 POUR, le classement dans la voirie communale de la voie dénommée Montée du Belvédère ;

- **DECIDE** que en cas de nécessité constatée par Madame le Maire, il sera procédé par un géomètre à l'établissement du plan d'alignement de cette voie communale ;

- **DONNE** à Madame le Maire pour signer ladite convention.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.  
Suivent les signatures.

Madame le Maire,

Secrétaire de séance

Gisèle BONNELLY

Gérard DEBROAS

